Droit fiscal

Les troglodytes économiques des anciens partis sont incapables de voir les réalités des années 70. Ils ne savent pas vivre au XX° siècle. Les conservateurs n'écoutent même pas leurs propres porte-parole: le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton), s'est plaint de ce que les Canadiens n'auront pas une chance d'investir dans l'exploitation de la Syncrude dont le ministre a parlé aujourd'hui. Nous pourrions mettre ce projet au point. Nous avons l'argent et les techniques; nous pourrions le faire. Mais mes amis de la libre entreprise, à ma droite et en face, tous les deux sont bien à droite, ne cessent de demander «mais où allez-vous trouver ces capitaux énormes» et encore: «pensez aux répercussions de toutes ces dépenses sur l'inflation.»

Je rappelle à la Chambre qu'une petite province, la Saskatchewan, qui a une population de moins d'un million d'habitants, a créé une compagnie d'électricité. Le croiriezvous, les citoyens de la province sont propriétaires de cette compagnie, pour laquelle ils ont emprunté environ 1 milliard de dollars. Ce prêt a été remboursé et les citoyens de la province obtiennent de l'électricité à bon marché de cette compagnie qu'ils ont payée. La compagnie fournit de l'électricité à 60,000 cultivateurs. Elle a installé des milles et des milles de câbles hydro-électriques, et tout cela a été fait dans la petite province de la Saskatchewan.

Mais les libéraux et les conservateurs disent: «Il faut emprunter de l'argent et acheter des actions dans une compagnie pétrolière internationale et la laisser s'occuper de l'affaire». Nous n'avons pas besoin de ces compagnies. Je me suis senti insulté à 5 heures cet après-midi par la façon dont le gouvernement a dénigré les capacités des Canadiens, laissant entendre qu'ils ne pouvaient pas entreprendre cette exploitation eux-mêmes. Les libéraux et les conservateurs me font penser à un chien de chasse assis sur un cactus et hurlant pour qu'on vienne le secourir, mais refusant de lever le derrière et de s'aider lui-même.

L'entreprise Syncrude peut et devrait appartenir à des Canadiens. Je ne débattrai pas ce soir la question de savoir si elle devrait être strictement société publique, ou publique et privée à la fois. Certains de mes amis de l'Alberta peuvent sûrement dire à la Chambre que des Canadiens et des sociétés canadiennes indépendantes ont des millions de dollars à investir.

Une voix: Pas en Saskatchewan.

M. Benjamin: Oh, si, il s'en trouve.

M. Bawden: Dites-nous combien de tours de forage sont en activité dans cette province.

M. Benjamin: Le représentant à ma droite veut savoir combien il y a de tours de forage en activité en Saskatchewan. S'il en est qui nous ont quittés, c'est bien parce que certaines sociétés pétrolières étrangères ont fait du chantage.

Des voix: Oh, oh!

M. Benjamin: Je ne prétends pas être expert.

Une voix: Mais vous l'êtes!

[M. Benjamin.]

M. Benjamin: Mais je pense être aussi expert que prétendent l'être certains députés qui se font les porte-parole des sociétés pétrolières multinationales.

Des douzaines d'entreprises canadiennes indépendantes de forage et d'entretien, des sociétés pétrolières et des sociétés de prospection, ou bien ont fait banqueroute ou bien ont été achetées par des sociétés étrangères. Pourquoi? A cause du chantage qu'exercent les compagnies multinationales.

J'aimerais que les députés de l'Alberta me disent combien d'entreprises canadiennes indépendantes de forage et d'entretien ont quitté l'Alberta pour gagner l'Oklahoma et le Texas? Qu'ils me disent donc, s'ils sont si brillants, comment il se fait que chez eux leurs sociétés indépendantes sont dans une telle situation?

Des voix: Oh. oh!

M. Bawden: Votre cerveau va éclater!

M. Benjamin: Le budget vise à empêcher le gouvernement démocratiquement élu de la Saskatchewan de prospecter, de mettre en valeur et d'exploiter les richesses pétrolières et minières de la province. Il vise uniquement à entraver la mise en valeur des ressources pétrolières de la Saskatchewan. Quand mes amis de Calgary me demandent combien de derricks sont encore en activité en Saskatchewan, je leur réponds que trois puits continuent de produire.

Une voix: Mais combien y a-t-il de derricks dans la province?

M. Benjamin: Je l'ignore, mais il doit y en avoir quelques-uns, car on n'arrive à trouver du pétrole qu'après avoir foré bien des puits inutilement. Il y a donc lieu de conclure qu'il y a encore quelques derricks en activité dans la province.

La Saskatchewan dispose des fonds d'immobilisation qu'elle a réussi à mettre de côté et qui ne devaient pas être assujettis à la péréquation; elle les avait mis de côté pour la prospection et la mise en valeur de ses ressources naturelles pour son propre profit et non celui de ces imbéciles de Montréal...

Des voix: Oh, oh!

• (2100)

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Je regrette d'avoir à interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

Des voix: Continuez.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): La Chambre consent-elle à ce que le député continue?

Des voix: D'accord.

M. Benjamin: Madame l'Orateur, je vous remercie vous et mes collègues de me permettre de continuer encore quelques minutes. Les députés veulent sans doute voir comment je vais m'en tirer cette fois-ci. Je pensais au CP et c'est pourquoi je pensais à Montréal.

Des voix: Oh, oh!